

## OFFICE DE TOURISME BERGERAC – SUD DORDOGNE

### COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 30 SEPTEMBRE 2020

Administrateurs présents : Mesdames CHEVALLIER, LANDAT, KROST-PÉTÉ, KORBENDAU, ROUAN, Messieurs BOURGEOIS, RABAT, LLEDOS, DREUIL, CHAPELLET, PREVOT, FRAY

Administrateurs excusés : BOUDOIN (pouvoir), GALLOT (pouvoir), NOEL ARTAUD (pouvoir), PRIOLEAUD

Egalement présent : Pascal DUPOUY

La présidente remercie les administrateurs pour leur présence ; 15 administrateurs sont présents ou représentés; le quorum (10) est atteint, le Conseil d'administration peut donc siéger.

#### STATISTIQUES

Le premier point aborde un premier bilan de la saison d'été 2020.

Alors que le mois de septembre s'achève Pascal DUPOUY revient sur les deux mois et demi qui ont suivi la sortie du confinement du printemps. La première observation unanimement partagée par la profession c'est le sentiment de soulagement. Alors que chacun redoutait le pire, celui-ci ne s'est pas produit, et parfois même c'est un mieux qui a été enregistré comme pour les hébergeurs en location de vacances.

Point d'accueil à Quai Cyrano : toute comparaison avec 2019 est biaisée car en 2019 l'OT dans sa forme actuelle n'avait ouvert ses portes que fin juillet : cependant de grandes tendances peuvent être mentionnées

- La statistique qui ressort en premier lieu c'est la grande prédominance des Français sur les 3 mois ; pour mémoire en juin ils ont représenté jusqu'à 97 % quand en 2019 ils pesaient pour 52 % « seulement ».
- Parmi les visiteurs étrangers accueillis ce sont les Britanniques qui affichent en pourcentage la baisse la plus importante ; leur proportion a diminué de moitié pour le mois de juillet.
- Les Espagnols également sont en chute libre ; remarquons au passage que ce sont deux des pays les plus touchés par la crise sanitaire.

Au-delà des visiteurs du hall d'accueil il est un lieu très représentatif quand il s'agit d'évaluer la qualité de la fréquentation d'une région c'est son site internet.

Une comparaison 2019/2020 de janvier à septembre fait apparaître une progression de 7,5 % des visiteurs, ce qui pour un site web qui vit sa 4<sup>ème</sup> année d'existence est plutôt bon ; si l'on transpose la comparaison sur la seule période du 15 juin au 30 septembre, c'est une augmentation de 24 % que l'on observe.

Côté palmarès des rubriques , c'est toujours l'Agenda des manifestations qui mène la course devant Loisirs/ patrimoine puis restaurants et Les marchés traditionnels.

Sylvie CHEVALLIER, présidente du CDT intervient à ce stade pour faire part des premières constatations faites par l'observatoire départemental en matière d'hébergement et qui font apparaître les campings comme les principaux perdants de cette saison si particulière.

#### TRESORERIE

Le compte courant présente un solde créditeur de 85 000 €

Nous attendons d'un jour à l'autre le versement de 28 000 € par la communauté de communes de Montaigne Montravel et Gurson au titre la subvention annuelle de fonctionnement.

Nous allons proposer à la CAB une projection du compte de résultat prévisionnel de l'Office de Tourisme pour 2020 de sorte de lui permettre d'évaluer notre besoin en matière de complément de subvention de fonctionnement ; rappelons ici que la subvention versée pour le moment est de 200 000 € ; ceci correspondait à une hypothèse où la future SEM aurait été opérationnelle dès cet automne ; en fait celle-ci ne démarrera qu'au début de 2021 ; l'Office de tourisme dans sa forme actuelle a donc besoin des moyens pour aller au terme de l'année en cours.

Dans le cadre de l'opération B for You pour son année 2, nous avons touché de la Région Nouvelle Aquitaine et de l'Union Européenne et comme prévu, respectivement 5504 € et 16513 €.

#### SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT

Concernant le dossier d'équipement numérique du territoire enclenché en juin 2019 et représentant un montant de 146 000 € nous avons à ce jour, dépensé environ 55 000 € et touché 21 500 € ce qui représente la moitié de la subvention du Conseil Régional (30%) ; les subventions européennes (50 %) ne seront versées qu'une fois l'ensemble des dépenses effectuées. En attendant le versement des subventions et pour ménager la trésorerie nous avons contracté des prêts sur 5 ans pour la totalité de l'investissement ; cela inclut les 20 % d'autofinancement que nous devons assurer ; 70 000 € ont ainsi été débloqués à ce jour ; le confinement du printemps a en outre donné lieu à une suspension des remboursements pendant 6 mois.

#### REVISION D'UN DISPOSITIF ADOPTE AU PRINTEMPS DERNIER

Lors de sa séance en visioconférence, le 7 mai dernier, le Conseil d'administration de l'Office de Tourisme avait adopté une mesure de lissage des recettes publicitaires ainsi des cotisations 2020 pour les lisser sur deux années ; c'était une manière importante de montrer notre solidarité avec les professionnels locaux du tourisme. Nous n'avions cependant pas fait connaître immédiatement cette décision.

Quand on observe le déroulement de la saison d'été et la satisfaction affichée par une très grande majorité des prestataires du territoire, il nous semble nécessaire de revenir sur cette décision et de considérer comme précédemment que les cotisations ont une validité d'un an seulement et qu'il en va de même pour les ventes d'espaces publicitaires ; les brochures ont été diffusées en très grand nombre et pour certaines la rupture de stock s'est produite avant la fin de la saison.

En conséquence le Conseil d'Administration se prononce à l'unanimité des membres présents ou représentés pour annuler sa décision prise le 7 mai dernier.

#### RESSOURCES HUMAINES

Le premier septembre Marie Pierre MAILLET a quitté l'office de Tourisme pour entamer une carrière d'enseignante à la MFR de Miramont de Guyenne. Ce départ était prévu de longue date et Marie Pierre avait déjà réduit son temps de travail à 10 heures hebdomadaire depuis le 1<sup>er</sup> mars. Son poste n'est pas remplacé et ses attributions sont récupérées par Guenaëlle NÉ pour une bonne partie ; cette dernière verra sa charge de travail dédiée à l'oenotourisme diminuer mais elle conservera l'animation du label Vignobles & Découvertes à l'échelle de notre territoire.

Le 15 juillet nous avons engagée Roxane FAURE pour une année d'apprentissage (2<sup>ème</sup> année de BTS) ; ce contrat bénéficie d'une aide de l'état de 8000 €. Roxane viendra renforcer le pôle accueil de l'Office de Tourisme . Ce renforcement avait démarré à la faveur du départ d'Amandine FILLOUX quand nous avons engagé Sarah VYNCK le 15 mars dernier.

## CALENDRIER DE MISE EN PLACE DE LA SEM

Il est prévu un démarrage opérationnel de la SEM QUAI CYRANO le 1<sup>er</sup> janvier 2021. D'ici là il faut que les statuts soient votés par chacun des partenaires et notamment par l'Office de Tourisme.

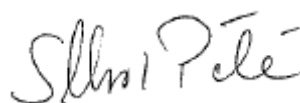
D'ici la fin de l'année nous demanderons à notre cabinet comptable de dresser l'inventaire des éléments à transférer à la future SEM (passif et actif).

Une fois les statuts déposés, il faudra transférer les contrats de travail de l'ensemble de notre équipe. La SEM relèvera de la convention collective des Offices de Tourisme ; c'est la recommandation du cabinet d'avocats spécialisés auquel nous avons fait appel pour nous accompagner. Afin de coller au plus près à ses missions, la SEM proposera aux salariés de signer un accord d'entreprise qui remet en question certaines dispositions de la convention collective en vigueur mais qui apportera également des avantages nouveaux. Cet accord pour être mis en œuvre requerra l'approbation des 2/3 des salariés.

## EVOLUTION DE L'ASSOCIATION

Une fois que les missions de l'Office de Tourisme auront toutes été reprises par la SEM, il restera une entité associative, actionnaire de la SEM mais qui ne s'appellera plus office de tourisme ; elle pourra jouer toutefois un rôle important dans le cadre de cette évolution. Nous avons proposé qu'elle puisse toujours regrouper en son sein les professionnels du tourisme du territoire (ceux qui seront partenaires commerciaux de la SEM) et se transforme en comité consultatif ; celui-ci sera interrogé par le Conseil d'administration de la SEM avant de prendre toute décision ayant trait à la stratégie de développement touristique du territoire.

Fait à Bergerac le 25 octobre 2020



La Présidente Sabine Krost-Pété